

Collectif de Soutien à la Famille LIEVY
c/o D.LIOT, 54 rue du Béarnais, 31000 Toulouse
dominique.liot@gmail.com
06 81 18 50 22

à

Toulouse, le 31 Octobre 2011

Mme Monique IBORRA
Députée de la 6^{ème} circonscription
22, Bld Vincent Auriol
31170 Tournefeuille

Objet : Terrain familial pour la famille LIEVY

Madame la Députée,

Le Collectif de Soutien à la Famille Liévy, composé de trente et une organisations*, s'adresse à vous aujourd'hui pour vous interpeller sur la situation alarmante de la famille Liévy à Frouzins.

Ces huit personnes sont totalement intégrées dans cette commune de l'Ouest toulousain,

- par l'activité agricole de proximité et de qualité que pratiquent les parents,
- par la scolarisation des enfants et le travail des plus grands, par les associations qu'ils fréquentent,
- par la qualité de ces investissements dont témoigne notamment l'activité bénévole de M. Liévy et d'un de ses fils au sein du club de rugby de Frouzins.

Vous avez peut-être appris comme nous la décision de justice que réclamait la commune de Frouzins : la condamnation de M. Frédéric Liévy à détruire d'ici un an l'ensemble de son lieu de vie, ce qui nous indigne profondément. En effet M. Liévy fait vivre sur la deuxième couronne toulousaine, une petite agriculture dont tout le monde regrette la disparition. Et M. Liévy – car là est le problème central – demande juste le classement de son terrain en terrain familial.

C'est exactement ce que le futur Schéma Directeur Départemental pour l'Accueil des Gens du Voyage que participent à élaborer notamment le SIEANAT, le Conseil Général et la préfecture à minima incitera les communes à faire. Vu le nombre croissant de Gens du Voyage sédentarisés, certaines communes proposent même d'aller bien au-delà de la simple « incitation ». Et la parcelle de la famille Liévy est pris comme référence en matière de terrains familiaux (film du SIEANAT...).

Nous nous permettons de vous rappeler que M. Liévy est un des rares résidents de cette zone agricole à avoir une réelle activité agricole et que c'est faute de transmission par la mairie de Frouzins à la Chambre d'Agriculture des documents fournis par M. Liévy dans ses multiples demandes de permis de construire,

que cette Chambre n'a pu délivrer l'attestation d'agriculteur. Car sinon, plus personne, y compris le maire lorsqu'il a reçu le Collectif puis devant le juge en séance publique, ne remet en cause cette qualité d'agriculteur.

Nous vous demandons, Madame la Députée, de considérer cette interpellation à votre égard comme empreinte d'énormément d'humanisme, tant la situation de la famille Liévy deviendrait insupportable si elle se trouvait dépossédée du droit de tout agriculteur de pouvoir travailler et vivre sur sa parcelle pour les besoins de son exploitation agricole. Sa situation la rend en effet inéligible à l'accès aux aires d'accueil et ce serait un véritable drame pour les enfants qui vont à l'école ou travaillent, comme pour Monsieur et Madame Liévy. Mettre cette famille à la rue alors qu'elle est appréciée par ses voisins, est totalement intégrée dans la commune de Frouzins et vit des ressources de son exploitation agricole sur un terrain d'une propreté exemplaire, ne nous semble pas humainement acceptable et serait un terrible signe donné à l'ensemble de la communauté des Gens du Voyage, alors que l'Union Européenne vient de reconnaître officiellement, plus de 65 ans après, le génocide tzigane durant la dernière guerre mondiale.

Nous avons appris avec satisfaction que la préfecture engageait un processus de médiation avec le Syndicat de la Saudrune, le SIEANAT et la LDH, alors que les précédentes tentatives à l'initiative du SIEANAT ont toujours été refusées par le Maire de Frouzins. Nous soutiendrons toute initiative, d'où qu'elle vienne, permettant à la famille Liévy de continuer à vivre au 20^{bis} Chemin de Tréville à Frouzins, enfin reconnu comme terrain familial.

Pour notre part, nous mettrons toute notre énergie en faveur de ce combat pour la dignité aussi longtemps que nécessaire et nous permettons de vous demander, en tant que personnalité politique élue, si vous appuyez ou non notre exigence démocratique.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, au nom de l'ensemble du collectif, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



* Goutte d'eau (Association de Gens du voyage), CCPS, FNASAT, RESF 31, Terr'Eau, LDH Toulouse, Handi Social, Enfants de Don Quichotte Toulouse, DAL 31, Cinéma Utopia Tournefeuille, MRAP, ATTAC Toulouse, CSF 31, Groupe Amitié Fraternité, Halem, Collectif anti-LOPPSI 2 Toulouse, CCFD TS 31, Comité de Liaison Intercollectifs de soutien aux personnes privées de papiers (CLIC), Collectif Sans papiers de Cugnaux, RCRHA 31, SOS Racisme 31, NSD 31, FSU 31, Solidaires 31, CNR 31, Les Alternatifs 31, EELV Midi Pyrénées, Gauche Unitaire 31, FASE 31, NPA 31, PG 31